



La Parole du Rav Brand

Ville	Entrée	Sortie
Paris	17:40	18:50
Marseille	17:41	18:45
Lyon	17:38	18:44
Strasbourg	17:20	18:29

N°120

Pour aller plus loin...

- 1) « Ils prendront pour moi une térouma, un prélèvement de tout homme » (mèet kol Ich). Le mot « ète » vient toujours inclure. Que vient-il inclure ici ? (25,2)
- 2) « Ils prendront pour moi de tout homme ». Il y a dans ce verset une allusion aux trois catégories de personnes qui prélèvent la térouma pour le Cohen : l'avare, le moyen, et le généreux. Comment cela?
- 3) Rech Lakish rapporte un enseignement dans le Midrach concernant l'or, lequel ?
- 4) Pourquoi le Mizbéa'h s'appelle-t-il ainsi ? (27-1)
- 5) « Tu mettras sur le choul'hane le pain ». Pourquoi « le » ? N'y en avait-il pas 12 ? (25-30)
- 6) Pourquoi le Mizbéa'h était-il fait en bois de Chitim ? (25-10)
- 7) Quelle espèce d'arbre est le « Atsé Chitim » ?

Mordekhaï Guetta

Il est possible de recevoir
Shalshélet News
par mail ou par courrier.
Pour tout renseignement:
shalshélet.news@gmail.com

L'Autel, la Table et le Aron Hakodéché était porté sur les épaules, et des anneaux étaient fixés aux extrémités, dans lesquels on insérait des barres. Celles de l'Arche sainte devaient y rester à jamais : « Les barres resteront dans les anneaux de l'Arche et n'en seront pas retirées » (Chemot 25, 14-15). Pourquoi les barres de l'Arche ne doivent-elles pas être retirées, contrairement à celles de la Table et des Autels ? On pourrait expliquer, de peur qu'en raison d'un danger quelconque, on doive la déplacer sans préavis. Si les barres n'étaient pas à portée de main, on risquerait de saisir l'Arche avec les mains, ce qui est prohibé pendant le transport de tous les objets saints : « Ils ne toucheront pas les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent » (Bamidbar 4,15). Cependant, la Torah se soucie particulièrement de l'Arche sainte, car contrairement aux autres objets, elle était irremplaçable : les juifs ne pouvaient pas graver de nouvelles Tables avec le Doigt de D.ieu... Moché était la seule personne qui touchait celles-ci avec ses mains, son corps étant d'une dimension auguste (Dévarim 34,12). Lorsqu'on conduisit l'Arche de la maison d'Avinadav à Jérusalem, les Leviim ou les Cohanim auraient dû la porter sur leurs épaules. Mais David la fit conduire sur une charrette, et un accident survint alors : « Ouza étendit la main vers l'Arche et la saisit, parce que les bœufs la faisaient pencher. La colère de D.ieu s'enflamma contre Ouza, et D.ieu le frappa sur place à cause de sa faute » (Chemouel 6, 6-7). Ce châtement paraît étonnant, car sans l'intervention d'Ouza, l'Arche serait tombée par terre, ce qui aurait sans doute été plus grave que le fait de la saisir dans ses mains ! C'est qu'en fait, l'Arche sainte possédait des caractéristiques surnaturelles. Il paraît que si personne ne l'avait attrapée, elle ne serait pas tombée, n'étant pas soumise à la force gravitationnelle ! Voilà ce que disent nos Sages concernant la traversée du Jourdain : Lorsque les

juifs eurent terminé la traversée sur la terre sèche, le fleuve se remit à couler. Puis, l'Arche fit passer ses porteurs de la rive est du Jourdain à l'ouest (Sota 35). Pour briser les Lou'hot, Moché fut obligé de les projeter : « Il projeta de ses mains les Tables, et les brisa au pied de la montagne » (Chemot 32, 19). L'Arche était l'objet encore d'un autre prodige : elle n'occupait pas de place ! Elle mesurait deux coudées et demie sur une coudée et demie, et fut placée au Saint des Saints, qui mesurait dix coudées sur dix coudées. Or, la distance séparant les quatre murs de l'Arche était de cinq coudées (Yoma 21,1) ! Les Lou'hot ne furent pas créées durant les six jours comme le reste du monde, mais à l'entrée du Chabbat (Avot 5,6), entre le jour profane et le jour saint, entre le monde matériel et le monde spirituel. Étant à la fois matérielle et spirituelle, les lois naturelles n'avaient pas d'emprise sur les Lou'hot, ni sur son poids ni sur son volume (Metsoudat David du Ridbaz, Taamé Hamitsvot, Assé 312). Lorsque David conduisit l'Arche pour la seconde fois à Jérusalem, les Cohanim la portèrent sur leurs épaules : « A chaque fois que les porteurs de l'Arche de D.ieu avançaient de six pas, un bœuf et un veau gras étaient sacrifiés » (Chemouel 6, 12-13). Le verset n'évoque pas les six pas du peuple, mais ceux des porteurs, qui avançaient en sautant, comme lors de leur traversée du Jourdain. La caractéristique miraculeuse de l'Arche allégeait même le poids de ses porteurs, comme – lehavdil – ceux qui marchent sur la lune... Voyons maintenant cette Michna : « A quiconque se charge du labeur de la Torah, on lui allège le joug des autorités et de la subsistance » (Avot 3, 5). En fait, le rouleau de la Torah se trouvait avec les Tables dans l'Arche. Ainsi, celui qui s'adonne à l'étude de la Torah de façon intensive – qui la porte sur ses épaules – méritera que la Torah l'allège de ses fardeaux. Elle l'exempte du service militaire, et des difficultés pour trouver sa subsistance et celle de sa famille. **Rav Yehiel Brand**

La Paracha en Résumé

- Hachem demande à Moché de construire le Michkan afin qu'il ait une résidence parmi les Béné Israël.
- A l'intérieur de ce Michkan, dans le Saint des Saints devait se trouver le Aron Hakodech. C'est à cet endroit que Hachem parlerait à Moché.
- Dans le Kodech (Saint) se trouvait la Ménora, le Choul'han et le Mizbéa'h de la Kétoret (dans la paracha de Tetsavé).
- Il fallait aussi fabriquer plusieurs tentures, poutres et tapis.
- Hachem demande de construire le Mizbéa'h dans la cour.
- Hachem donne à Moché les mesures pour construire la cour.



Enigmes



Enigme 1 : ★★☆☆

Dans quelle Tefila trouve-t-on 14 mots qui se suivent qui commencent tous par "Beth" ב ?

Enigme 2 : ★☆☆☆

Quelle est la suite logique: 2,12, 1112, 3112, 132112

Halakha de la Semaine

Quelle attitude faut-il adopter pendant la récitation du kidouch ?

Celui qui récite le kidouch, doit penser à acquitter les personnes présentes. Ces dernières devront également penser à s'acquitter.

C'est pourquoi il est souhaitable que le chef de famille rappelle cette halakha juste avant de commencer le kidouch [michna beroura 271,5].

Aussi, il est important de rappeler qu'il est impératif pour ceux qui écoutent le kidouch de se concentrer en écoutant mot à mot sans penser à autre chose et sans faire de mimiques ou d'émettre toute sorte de sons avec sa bouche [Piské tchouvot 271,9].

Dans le cas où l'on sait pertinemment que la personne qui récite le kidouch ne connaît pas cette halakha (à savoir qu'il faut acquitter l'assemblée), ou que celle-ci prononce mal les mots, on récitera alors le kidouch avec lui mot à mot, mais à voix basse afin de ne pas lui faire honte (et bien qu'à priori il faut saisir le verre de kidouch pendant la récitation de celui-ci, on se suffira d'observer le verre du kidouch tenu par le chef de famille).

[Mekor neeman 362/ Ben ich haii 2 berechit ot 15].

On agira ainsi, également, si l'on se trouve confronté au cas où celui qui récite le kidouch est une personne qui ne se gêne pas de transgresser Chabbat devant le Rabbin ou autre personnalité importante.

[Or letsion 2 perek 20,5].

Aussi, il est important de préciser qu'il est un devoir pour chacun de comprendre (tout au moins) le sens global de la berakha du kidouch ("Acher kidechanou...") afin de s'en acquitter comme la halakha l'indique.

(voir Ch aroukh 193,1)

David Cohen

Réponses aux questions

1) **Le Houmach Kol Etine Chebatorah** rapporte que l'on prend le prélèvement même des fauteurs.

2) **Le Baal Hatourim** explique :

* **Le généreux** : Il prendront pour moi ' Li ' = 40 (1/40e)

* **L'avare** : De tout homme, les premières lettres des deux mots (mem et caf) font 60 (1/60e)

* **Le moyen** : De tout homme, « tout » (kol) = 50 (1/50e).

3) Que l'or n'a été que pour le michkan et le beth Hamikdach.

4) Car on y sacrifie les « zeva'him » (sacrifices).

5) **Le Ktav Veakabala** explique qu'étant donné que s'il en manque ne serait ce qu'un seul, la mitsva est manquante, c'est pour cela que les 12 sont considérés comme 1.

6) **Le Abrabanel** explique que c'est parce que c'est un bois léger et donc facile à porter.

7) **Le Ralbag** explique que c'est une espèce de cèdre.

Enigme 1 :

Dans Chemot 28,25:

" Haavotot Titen"

Réponses

Michpatim N°119

Enigme 2 :

Le pain

Charade :

Ça colle hissa quel

La Question

La Paracha de la semaine débute en ces termes : "Parle aux enfants d'Israël et ils prélèveront pour Moi une térouma (un don), de tout homme au cœur généreux, vous prendrez Ma térouma".

Question : pourquoi le verset conclut-il par la répétition : "vous prendrez Ma térouma" ? Il aurait pu se contenter de : "vous prélèverez la térouma de tout homme au cœur généreux..."!

Le Hida explique : Le verset fait référence à ce que le Midrach nous enseigne que les pierres précieuses furent offertes par D. Lui-même qu'il fit parvenir grâce à des nuages.

Ainsi, D. demande à Moché : "Tu prendras pour Moi la térouma, non seulement de tout homme généreux mais également celle qui viendra de Moi-même, de Ma propre participation.

G.N.

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est une boisson,

Mon 2nd : pour faire le tour de France il faut en avoir 2,

Mon 3ème est un possessif,

Mon tout compte 3 définitions (selon Rachi).

Jeu de mots

En hiver, j'aime boire les thés à la menthe.

Devinettes

1) Quand est-ce que l'on retirait les barres du Aron ? (Rachi, 25-15)

2) Quelle était l'épaisseur du couvercle du Aron ? (Rachi, 25-17)

3) Quelle distance séparait les ailes des chérubins du couvercle du Aron ? (Rachi, 25-20)

4) Quelle était la hauteur des socles des poutres du Aron ? (Rachi, 26-8)

5) La hauteur du michkan ? (Rachi, 26-16)

6) Quelles sont les mesures du Mizbea'h extérieur ? (Rachi, 27-1)

7) La hauteur de la Ménora ? (Rachi, 25-35)

La voie de Chemouel

La naissance du Prophète

Hanna ne s'est jamais sentie aussi seule. Le Malbim explique qu'elle comprit que son mari avait perdu tout espoir de la voir un jour enceinte. Désespérée, elle supplia Hashem de lui envoyer un enfant. Elle ne se souciait guère de savoir s'il serait intelligent ou non, tout ce qu'elle voulait, c'était juste un enfant normal. Elle invoqua ainsi son droit à la maternité en tant que mortelle. Sinon, elle devrait être immortelle à l'instar des anges qui ne se reproduisent pas. Hanna envisagea même d'entamer le processus de la Sota ! En effet, une femme suspectée d'adultère et finalement blanchie par le Cohen repartait avec l'assurance d'avoir un garçon dans l'année. Pour finir, Hanna fit le serment d'honorer D.ieu si Celui-ci lui accorde un garçon. Elle promit qu'il servirait toute sa vie au Michkan avec les autres Léviim. Cette promesse scellera la durée de vie de Chemouel. En effet, les Léviim prenaient leur retraite à l'âge de cinquante ans. Hashem prit ainsi sa prière au mot et lui donnera un fils. Initialement, il devait quitter ce monde à cinquante ans. Au final, Chemouel vivra deux années supplémentaires, sa mère ayant quelque peu retardé le début de son service.

Mais avant d'être exaucée, Hanna est brusquement interrompue dans sa prière par Eli, le Cohen Guadol. La croyant ivre, il lui ordonna de quitter le lieu saint au plus vite. Hanna est alors contrainte de lui faire part de sa détresse pour ne pas se faire expulser du Michkan. A peine eut-elle fini qu'un esprit prophétique s'empara d'Eli. Ce dernier lui annonça que sa prière avait bien été entendue et qu'elle sera bientôt exaucée. Elle put donc repartir en paix après une ultime bénédiction d'Eli.

De retour auprès de son mari, elle attendit sereinement la fin des fêtes pour pouvoir rentrer chez elle. Et le miracle se produisit enfin. Hanna mit au monde un petit prématuré de six mois. Elle le nomma Chemouel en référence à D.ieu (el en hébreu), qui l'a écoutée (Chama, soit Chemou-el).

Elle le garda deux ans auprès d'elle afin de pouvoir l'allaiter. Elle l'accompagna ensuite au Michkan, respectant ainsi son vœu. Mais à peine arrivé, Chemouel provoque un incident qui risque bien de lui être fatal. Nous verrons la semaine prochaine comment sa mère le tira d'affaire.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rav Chlomo Ephraïm Luntschitz (le Keli Yakar)

Né en 1550 à Luntschitz (Pologne), Rabbi Chlomo Ephraïm de Luntschitz est l'un des plus grands maîtres des XVI^e et XVII^e siècles. Il était un célèbre rabbin, poète, et commentateur de la Torah. Après avoir étudié auprès du Rav Chlomo Lourià (le Maharshàl) à Lublin (Pologne), il fut rosh yeshiva de Lvov (ville anciennement en Pologne et désormais en Ukraine). Puis, en 1604, il fut élu rav de Prague, une position qu'il assumait jusqu'à sa mort en 1619.

Rabbi Chlomo est réputé pour ses discours de Torah, dans lesquels il n'oubliait rien ni personne. Il réprimandait les riches qui manquaient de générosité et qui se permettaient d'évaluer le statut religieux en fonction des moyens financiers plutôt que des actes, et en même temps, il encourageait les pauvres à ne pas se complaire dans la charité sans faire assez d'efforts pour s'en sortir. Ses discours de Torah ont été rassemblés dans plusieurs ouvrages (Ir Guiborim, Revivot Ephrayim, etc.).

Mais c'est le Keli Yakar (« Réceptacle précieux ») qui représente sa plus grande œuvre. Il s'agit d'un commentaire de la Torah qui est paru à Lublin en 1602 et, de par sa grandeur, a été inclus dans beaucoup d'éditions standards du Tanakh, ce qui le rend toujours aussi populaire. Dans son introduction, il explique notamment que le nom Chlomo a été ajouté à son nom lors d'une maladie grave. D'ailleurs, Rabbi Chlomo sera ensuite surnommé par le nom-même de cette œuvre (le Keli Yakar).

Ce dernier a également composé deux prières pénitentielles en commémoration des pogroms de 1611, ayant eu lieu à Prague le 2 Adar de cette année, ainsi que plusieurs ouvrages, parmi lesquels : Ir Guiborim (« Ville des hommes forts ») ; Olelot Ephrayim (« Les grappes d'Ephrayim »), quatre volumes de drachot publiés à Lublin en 1590 ; Amoudei Shesh (« Piliers de marbre »), de nouvelles drachot publiées à Prague en 1617 ; et Sifteï Da'at (« Paroles de savoir ») publié à Prague en 1610 et qu'on peut considérer comme une continuation du Keli Yakar.

David Lasry

L'immersion des ustensiles

Lors de l'immersion d'un ustensile, on fera attention de ne pas le tenir trop fort pour que l'eau puisse pénétrer dans l'ensemble de l'ustensile. Ainsi, il est permis de mettre les différents kelim dans un panier à trous en faisant attention à ce que l'eau passe bien partout. Par contre, on n'aura pas le droit de le tremper en plusieurs fois, il faut tremper le keli en une seule fois même s'il est grand. Toutefois si le keli est plus grand que le bassin du mikvé, il y a une solution qui consiste à offrir l'ustensile à un goy, puis lui emprunter. Cela est permis du fait qu'un objet emprunté à un goy n'a pas besoin d'être trempé.

Mikhael attal



Le Michkan aujourd'hui

Nos Parashiot traitent de l'édification du tabernacle.

D. donne toutes les directives concernant les ustensiles sacrés, les différents matériaux, les mesures exactes du tabernacle ainsi que des ustensiles.

Il faut essayer de comprendre ce que représente cette Mitsva, construire une maison pour D. afin qu'Il puisse résider parmi nous.

Le but est de se rapprocher de Hachem par le biais de cette maison, le principal, de prime abord, devrait être le sentiment, le cœur mis dans la construction de cet édifice comme d'ailleurs la Parasha commence : « faites une collecte auprès de ceux dont le cœur les porte d'offrir de l'or et autres pour le tabernacle ». Pourtant ce n'est pas ce qui apparaît des versets : chaque détail est précisé et on peut s'étonner : est-ce que par cela la présence divine va résider au sein du peuple ?

En réalité, il y a ici un grand enseignement : la présence de D. ne dépend pas principalement de l'élan du cœur mais de l'obéissance aux commandements ! Ainsi, malgré le fait qu'une proximité est synonyme d'amour, elle est canalisée et orientée par la soumission au Maître du monde.

Dans la Haftara de cette semaine nous lisons le fameux événement de la construction du premier Temple par le roi Salomon. D. s'adresse à Salomon et lui dit : "ce sanctuaire que tu as construit, si tu suis Mes commandements et tu accomplis Ma volonté, J'y résiderais" !

Que Hachem nous aide à suivre les voies de la Torah dans tous les domaines, sur le plan personnel comme sur le plan collectif et par cela que l'on mérite très prochainement de voir la présence de Hachem à Tsion !

Moché Brand

La Maison d'Hachem

Dans la Paracha, la Torah ordonne la Mitsva de construire le Michkan. Il faut s'interroger afin de comprendre l'intérêt de cette Mitsva. Lorsqu'un roi veut construire un palais, c'est évidemment parce qu'il va y habiter, il va y construire plusieurs chambres pour sa famille, des salles de réunion, des grands jardins... Hachem n'est pas physique ou matériel. Quel intérêt dans ce cas de construire un endroit aussi restreint, et en plus avec tellement de pièces ?

On pourrait naturellement comparer le palais d'un roi à la maison d'Hachem. La Torah ordonne par exemple de garder le Beth Hamikdach. Il y avait 3 tours de garde par nuit effectués par les Léviim. Il y a différents niveaux de sainteté en fonction de l'endroit où l'on se trouve. Les jardins peuvent être visités par tout le peuple. La cour du palais n'est pas accessible aux gens qui ne sont pas

présentables. L'intérieur n'est accessible qu'aux intimes. Pour ces derniers, il y a un code vestimentaire obligatoire. La chambre du roi n'est nullement accessible. En venant au palais, on ne vient pas les mains vides etc... Hachem aurait alors "décidé" qu'on Lui construise un palais à échelle humaine afin d'inviter Ses sujets à venir Lui rendre visite de temps en temps.

Mais il y a également la possibilité d'y voir (entre autres) un autre message. A travers le Beth Hamikdach, Hachem nous apprend la conduite à adopter pour Le servir, dans la vie. En point d'orgue, il y a évidemment l'empressement comme le fameux dicton : "Les Cohanim sont empressés". Il y a également la joie et l'entrain dans le service, traduits notamment par le chant quotidien des Léviim, comme nous le disons dans la Tfila tous les jours avec le Téhilim du jour. La sainteté palpable qui y règne de par la

présence d'Hachem ressentie à son paroxysme. On peut y contempler des miracles exceptionnels. Il y a également le respect de l'endroit. L'homme ne peut entrer avec ses chaussures et son bâton dans le Har Habayit. Pas tout homme ne peut entrer là où il le désire. Tout dépend de son état de pureté et de son statut. En somme, Hachem nous demande de Lui bâtir "Son palais" afin qu'il puisse nous servir d'exemple dans notre vie de tous les jours. Combien est-il important d'avoir la possibilité d'observer de temps à autres, le reflet de ce que nous devons être. Selon cela, Hachem "habite" dans le Beth Hamikdach justement, afin de laisser la possibilité à tout homme de pouvoir ressentir le comportement parfait à adopter une fois en dehors des murailles et ainsi ressentir Hachem constamment comme le passouk : "J'ai placé Hachem face à moi de manière constante".

Moché Uzan

Tous les Béné Israël sont invités à participer à la construction du Michkan en apportant les matériaux nécessaires à son édification. Hachem dit à Moché : " Parle aux Béné Israël et qu'ils amènent pour Moi une offrande..." (Chémot 25,2)

Le Yalkout Chimoni explique que Hachem demande à Moché de s'adresser au peuple bélachone piyous, c'est-à-dire avec un langage conciliant. Il devait donc inviter le peuple à participer à ce projet de manière agréable et chaleureuse.

Comment comprendre qu'il soit nécessaire d'accompagner cet appel d'un discours adapté ? Le projet de construction n'est-il pas suffisamment important pour qu'il faille l'expliquer au peuple ?! Participer à édifier la maison d'Hachem n'était-il pas accepté par tous ?!

Rav M.S. Shapira (1917-2006) explique que malgré

l'intérêt majeur de cette entreprise, le fait de devoir investir de son propre argent pouvait peut-être créer une légère frustration chez un donateur. Moché devait donc s'exprimer de sorte à faire totalement accepter le privilège que représentait le droit de participer à cette mitsva.

Nous voyons de là, que quelle que soit la grandeur d'un projet, la Torah exige toujours de se soucier du ressenti de chacun pour ne pas risquer de bousculer ou de gêner quelqu'un. Même si l'objectif à atteindre est louable, il faut s'efforcer de l'expliquer et de le faire accepter.

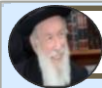
La Guémara dans Kétouvt (8a) explique que dans le repas qui accompagne une Brit mila, on ne dit pas "Chéassim'ha bimono" comme on le fait lors d'un repas de mariage. Car, malgré le niveau exceptionnel de cette mitsva et ce qu'elle

représente pour nous, la joie n'est pas véritablement parfaite car les pleurs du bébé éveillent une petite frustration chez ses parents. Prendre en compte ce que chacun ressent est le souci de la Torah, quelle que soit la grandeur de la mission.

On évalue souvent une situation d'après notre propre sensibilité et nos expériences. En fait, c'est ce que l'autre ressent qu'il faut s'efforcer d'évaluer pour agir correctement.

Concernant la reconnaissance également, c'est en évaluant ce que l'autre a besoin d'entendre que l'on peut trouver les mots et le ton adéquat. Ce qui peut paraître anodin pour l'un et parfois vitale pour un autre. S'habituer à jauger ce que l'autre ressent peut permettre de lui exprimer une reconnaissance adaptée. (Yossif Ieka'h)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aaron est un bon juif qui est quelque peu curieux. C'est pour cela qu'il décide de s'abonner à un journal (religieux bien sûr) afin d'être au courant de tout ce qui passe dans le monde. Le premier jour, il est très heureux de recevoir son premier journal qu'il se met immédiatement à feuilleter du début à la fin. Mais après l'avoir fini, il se rend compte qu'il était en fait déjà au courant de tout, c'est pour cela qu'il vérifie tout de même la date et découvre effaré qu'il s'agit du journal de la veille. Il se dit qu'il y a dû avoir un problème et qu'il recevra sûrement dès le lendemain les bons journaux. Mais le lendemain de nouveau, il reçoit encore celui de la veille, il décide donc d'appeler le journal pour avoir des explications. Les responsables semblent encore plus étonnés et lui promettent de vérifier l'anomalie. Mais les jours passent et les journaux ont toujours un jour de retard, ce qui a le don d'énerver Aaron chaque matin. Après avoir contacté plusieurs fois le journal et voyant qu'il n'y a plus rien à faire de leur côté, il décide d'installer une caméra pour voir ce qui se passe de son côté. Le lendemain, il visionne la vidéo et découvre que son voisin Yekoutiel apparaît sur l'écran deux minutes après le facteur, se sert dans sa boîte aux lettres et met du même coup le journal de la veille. Il court trouver son voisin et lui hurle dessus de lui rembourser les trois derniers mois de son abonnement. Mais Yekoutiel se dirige calmement vers sa bibliothèque, sort doucement une Guemara Baba Kama, l'ouvre à la page 96b et commence à citer la Guemara qui nous apprend qu'une personne ayant volé du 'Hamets à son ami a le droit de le lui rendre après Pessa'h, bien qu'il soit alors interdit d'en profiter et ainsi tranche le Choul'han Aroukh (H'M 363,1). Yekoutiel argue maintenant à Aaron qu'après qu'il ait remis le journal repassé et plié dans sa boîte aux lettres, il ne lui doit maintenant plus rien.

A-t-il raison ?

Avant tout, il est évident mais bon de rappeler qu'il est interdit de voler d'après notre sainte Torah, cela même si l'on vole avec l'intention de rendre la chose ou bien si l'on vole seulement pour rembourser le double (comme la Torah punit le voleur se faisant attraper). En ce qui concerne la question, le Rav nous rapporte le Pit'hé Tchouva qui parle d'une personne qui vole un Etrog avant la fête de Soukot et le rend après, au moment où il coûte moins cher évidemment. Le Pit'hé Tchouva ramène l'avis de plusieurs décisionnaires qui tranchent que le voleur ne pourra se suffire de rendre le Etrog, il devra aussi payer la différence. Ce cas ne ressemble pas au 'Hamets où le déficit occasionné par le voleur n'est pas visible (et donc non imposable par la Torah) alors que dans le cas du Etrog, tout le monde voit bien qu'un Etrog est vendu moins cher après Soukot. D'après cela, il est logique que dans le cas du journal qui n'a aucune valeur avec un jour de retard, Yekoutiel devra rembourser à Aaron le prix de son abonnement. Mais il est bon de préciser que dans le cas d'un magazine qui ne perd pas drastiquement de valeur avec un jour de retard, le voleur ne sera pas 'Hayav.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Tu placeras la Caporet (le Couverture) sur le Aron (Arche) par-dessus, et vers (dans Rachi 25,16) le Aron tu placeras la Édout (le Témoignage « qui désigne la Torah qui est un Témoignage entre Moi et vous », Rachi 25,16) que Je te donnerai » (25,21)

Rachi écrit : « Je ne sais pas pourquoi cela est répété car il a déjà été dit "et tu placeras dans le Aron la Édout" (25,16) ? On peut dire que le verset vient nous enseigner que tant que l'Arche est seule, sans Caporet, il placera d'abord la Édout à l'intérieur et après il placera la Caporet par-dessus...»

Le Or Ha'Haïm Hakadosh pose la question sur l'explication de Rachi :

Il ressort de Rachi qu'on aurait pu se tromper et dire que d'abord on met la Caporet et ensuite on met la Édout sur la Caporet et non dans le Aron, mais il est difficile de croire qu'on aurait pu faire cette erreur car sur la Caporet on place les Kérouvin (Chérubins) et il n'y a donc plus de place pour placer la Édout. De plus, si vraiment la Torah voulait nous éviter de faire cette erreur, alors au lieu d'écrire un verset entier, il suffisait de remplacer le mot "vers" par "dans" et là il n'y aurait pas eu d'ambiguïté.

Le Ramban pose la question sur l'explication de Rachi :

C'est étonnant car selon Rachi, le but du verset est de nous apprendre que d'abord on met la Édout dans le Aron et ensuite on met la Caporet. Or, le verset écrit l'inverse : il dit d'abord de mettre la Caporet et ensuite de placer la Édout. Le Roch répond : Effectivement, il n'y a pas lieu de croire qu'on aurait pensé de mettre la Édout sur la Caporet comme l'a expliqué le Or Ha'Haïm Hakadosh car sur la Caporet la place est déjà prise par les Kérouvin mais on aurait pu penser qu'on pourrait placer la Caporet sur le Aron sans y avoir encore mis la Édout, juste pour essayer, pour voir par exemple si c'est la bonne taille et ensuite enlever la Caporet pour mettre la Édout dans le Aron et ensuite remettre la Caporet par-dessus. C'est pour éviter cette erreur que le verset vient se répéter, pour nous dire qu'il est

strictement interdit de mettre la Caporet sur le Aron sans y avoir mis avant la Édout dans le Aron même si c'est juste provisoire, pour essayer ou encore pour voir si la Caporet se pose bien sur le Aron, si c'est la bonne mesure... tout cela est interdit.

On pourrait proposer d'expliquer Rachi de la manière suivante :

En introduction, commençons par faire trois remarques :

1. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de ramener le verset dans la parachat Pékoudé ?
2. Rachi explique ici que "Édout" désigne le sefer Torah et dans la parachat Pédouké, Rachi dit que cela désigne les Lou'hot.
3. Dans le Aron, il y avait les Lou'hot et le sefer Torah. Il y a juste une discussion entre Rabbi Meïr et Rabbi Yéhouda, à savoir où exactement était posé le sefer Torah [baba batra 14]. Selon Rabbi Meïr il était dans le Aron à côté des Lou'hot et selon Rabbi Yéhouda il y avait une planche qui sortait du Aron côté extérieur et dessus était posé le sefer Torah.

À présent, voici ce que l'on peut dire :

En ce qui concerne le sefer Torah, évidemment qu'il sera mis dans le Aron après avoir mis la Caporet car le sefer Torah ne sera écrit qu'à la fin des 40 ans dans le désert et c'est pour cela que le verset 21 dit d'abord de mettre la Caporet et ensuite on parle de mettre la Édout car ici la Édout désigne le sefer Torah comme Rachi le dit dans le verset 16. Et là Rachi se pose la question « Pourquoi me répéter deux fois de mettre le sefer Torah dans le Aron ? » Ce à quoi il répond que dans le verset 21, après avoir dit de mettre la Caporet, le verset vient dire « et ensuite tu mettras le sefer Torah », sous-entendu « ce n'est que le sefer Torah qui pourra être mis après la Caporet mais les Lou'hot, elles, devront être mises avant la Caporet ». Et ensuite Rachi démontre cela en ramenant le verset dans la parachat Pékoudé dans lequel la Édout désigne les Lou'hot et le verset dit que d'abord a été mise la Édout (Lou'hot) et seulement ensuite a été mise la Caporet.

Mordekhai Zerbib